

SEJOURS ETE 2018

TROUSSEAU (liste indicative) Aiguebelette

Attention : Aucun médicament ne sera délivré sans ordonnance (y compris pommade et homéopathie) Si l'enfant doit prendre des médicaments, ces derniers doivent être remis à l'animateur le jour du départ.

Le test d'aisance aquatique est nécessaire pour la pratique des activités nautiques.

☞ Un grand sac contenant :

- 1 sac de couchage
- 1 gourde
- 1 casquette
- 1 paire de lunettes de soleil (avec cordon) + crème protectrice
- 1 maillot de bain
- 1 serviette de plage
- 1 pyjama (ou jogging)
- Slips (1 par jour)
- paires de chaussettes (1 par jour)
- tee-shirts (1 par jour)
- 2 shorts
- 2 pantalons
- 1 sweat-shirt + 1 polaire
- 1 vêtement de pluie
- 1 paire de bottes
- 1 paire de baskets et une paire de chaussures pour les activités nautiques
- 2 serviettes + nécessaire de toilette
- 1 serviette de plage
- 1 lampe électrique
- Eventuellement, jeux de société de poche, livres, et lunettes de piscine
- argent de poche (approximativement 5€)
- sac pour le linge sale

☞ Un petit sac à dos contenant le repas de midi et le goûter le jour du départ

L'encadrement décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration d'objets de valeur emportés par l'enfant (vêtements de marque, portable, MP3, jeux ...)

Il est conseillé de marquer le nom de l'enfant sur l'ensemble de ses affaires.

Rencontre avec les animateurs du séjour, pour informations, organisation, questions ...

Le lundi précédent le départ ou le vendredi si départ un lundi à 17h30 au chalet.